

Île-de-France, Seine-Saint-Denis  
Le Bourget  
48 bis rue Anizan Cavillon

## Lycée Germaine-Tillion

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001081  
Date de l'enquête initiale : 2020  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : lycée  
Appellation : Germaine-Tillion  
Destinations successives : lycée  
Parties constituantes non étudiées : cour

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2020, D, 0064

### Historique

#### HISTORIQUE ET PROGRAMME

Construit durant les années 1930 par l'architecte communal Toussaint Contresti associé à Charles Luciani, ce groupe scolaire dénommé initialement Jean-Jaurès, eut trois propriétaires successifs. En effet, à peine mis en service à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il est réquisitionné par les Allemands sous l'Occupation, puis cédé au Département de la Seine à la Libération pour y installer sa seconde Ecole Normale d'Institutrices (la première étant située dans Paris, aux Batignolles). En contrepartie, le Département de la Seine se charge de construire à proximité immédiate un nouvel établissement, l'actuelle école Jean-Jaurès. Devenu à partir de 1990 Institut universitaire de formation des maîtres, l'ancien groupe scolaire accueille quelques années plus tard et dans une autre partie de ses locaux, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDPP) avant de définitivement fermer ses portes au début des années 2000. Acquis à cette époque par la Région Île-de-France pour être transformé en lycée, il fait l'objet d'un concours en 2008, remporté par l'agence d'architecture Hubert et Roy. L'objectif est triple : restaurer et restructurer les bâtiments existants, proposer des extensions limitées et enfin, accorder une place importante au volet environnemental. En effet, cette opération s'inscrit dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale, axée prioritairement sur l'efficacité énergétique et la gestion des eaux pluviales pour en favoriser l'infiltration.

La création de ce lycée polyvalent vise à pallier une capacité d'accueil alors insuffisante sur le secteur constitué des villes du Bourget, de Dugny et de Drancy et plus particulièrement à soulager le lycée Eugène-Delacroix érigé dans cette dernière ville à la fin des années 1950. Alors que le futur lycée du Bourget est destiné à accueillir 665 élèves tel que défini dans le programme, les surfaces disponibles lors de l'acquisition par la Région ne peuvent cependant suffire et nécessitent que des extensions soient réalisées. La qualité architecturale indéniable de cet ensemble caractéristique de l'architecture scolaire des années 1930 rend évidente la préservation d'au moins deux de ses principaux bâtiments.

Les réponses au concours furent nombreuses, puisque pas moins de 129 plis furent déclarés conformes parmi lesquels figuraient les propositions de Paul Chemetov ou de l'agence Architecture Studio. A l'issue d'un second jury réuni en novembre 2008, c'est l'agence Hubert et Roy qui est lauréate. Fondée en 1986 par Bruno J. Hubert et Michel Roy, cette agence en a saisi tout l'enjeu, en proposant une rénovation respectueuse des bâtiments d'origine et des extensions de qualité. Elle a su mettre en valeur l'architecture moderne des années 30, faire dialoguer les matériaux anciens (brique) et contemporains (bois). Plusieurs fois nommée au prix de l'Équerre d'Argent, cette agence a également fait de l'approche

constructive et environnementale une de ses spécificités, se distinguant notamment dans la rénovation de deux tours, l'une à La Défense (tour Eqho), l'autre à Montreuil (Tour Franklin) et par la mise en œuvre du bois. Répondant aussi bien à des projets publics que privés, elle compte aussi plusieurs réalisations dans le domaine scolaire en France (lycée Gustave-Eiffel à Rueil-Malmaison, école maternelle et primaire à Drancy) comme à l'étranger (rénovation/extension du lycée français à Moscou, lycée Français à Hong-Kong).

Dans le parcours « bourgetin » de cette agence, le lycée Germaine-Tillion constitue l'une des trois opérations réalisées (Centre de soins de suite (2006), école Louis-Blériot (2011) auquel s'ajoute un projet d'incubateur culturel dans l'ancien entrepôt Repiquet (concours d'idées « Inventons la métropole du Grand Paris » (sd)).

**Le permis de construire du nouveau lycée est accordé en mai 2011 et le démarrage du chantier a lieu un an plus tard.** Avec l'inauguration le 5 septembre 2014, puis l'année suivante, d'un nouveau collège à l'initiative cette fois du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, ce secteur à dominante pavillonnaire situé à 500 m du centre-ville, offre aux élèves un ensemble scolaire des plus complets et à proximité immédiate d'un ensemble sportif hérité lui aussi des années 1930. Construit en même temps et par les mêmes architectes que l'Hôtel de ville et l'ancienne piscine (actuel espace éducatif et sportif Maurice-Houyoux) du Bourget, cet ancien groupe scolaire Jean-Jaurès, devenu lycée Germaine-Tillion, continue grâce à sa préservation, à former le même ensemble cohérent. Une centaine d'années après, ils restent des témoins essentiels du développement de cette ville et du rôle joué par celui de l'aérogare du Bourget.

Le lycée prépare aux filières générales mais également technologiques (sciences et technologie de gestion), et propose également un dispositif expérimental destiné à aider les élèves dits « décrocheurs » à obtenir leur baccalauréat en favorisant une pédagogie adaptée (petits groupes, suivi...). Dénommé micro-lycée, cette structure rattachée administrativement au lycée Jacques-Brel à La Courneuve s'inscrit dans le dispositif « Nouvelles chances » du Rectorat de Créteil et de l'Inspection académique de Seine-Saint-Denis.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle ()

Dates : 1934 (daté par source), 2014 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Toussaint Contresti (architecte, attribution par source), Hubert et Roy architectes et associés (agence d'architecture, attribution par source)

## Description

### DESCRIPTION

#### **Implantation sur la parcelle et plan**

Implanté sur une parcelle trapézoïdale de 8 864m<sup>2</sup>, le nouveau lycée est organisé à partir des deux bâtiments principaux hérités de l'ancien groupe scolaire : le bâtiment A qui est aussi le plus important, rue Roger-Salengro et le bâtiment B, situé en face, le long d'un parcellaire pavillonnaire. Ils sont disposés parallèlement l'un par rapport à l'autre et séparés par une cour. Tandis que le premier est composé des anciennes écoles primaires filles et garçons (R+2), d'une école maternelle (RDC) et d'un pavillon (R+1 partiel), le second, forme un long bâtiment bas (RDC) fermé à chacune de ses extrémités par deux pavillons de logements à R+1.

Les trois extensions réalisées sont clairement identifiables et deux portent sur une densification légère de la cour. En premier lieu, une vaste galerie vitrée longue dorénavant et sur une double hauteur le bâtiment A. Afin de « valoriser la communication entre les deux bâtiments existants » (*notice de présentation architecturale* Hubert et Roy, sp, archives de l'agence Hubert et Roy), ce nouveau hall est relié par un préau couvert au bâtiment B. La troisième extension correspond en un bâtiment-logement de forme rectangulaire et largement vitré a été construit en surplomb de l'ancienne école maternelle, permettant de distinguer clairement la surélévation de l'existant. Les élèves accèdent à l'ensemble depuis la rue Anizan-Cavillon, à partir de la vaste esplanade réaménagée et paysagée (rivière végétale).

#### **Traitement des façades**

Représentatif de l'architecture des groupes scolaires des années 1930, cet ensemble se caractérise par l'utilisation quasi exclusive de la brique en façades, l'éclairage naturel sur toute leur hauteur des cages d'escalier et l'emploi d'un répertoire formel faisant référence à l'architecture moderne : fenêtre hublot (mur de clôture nord), fenêtres en bandeaux (bâtiment d'enseignement), demi-ronde (administration). Le recours à des volumes différents selon la destination des bâtiments répond quant à lui à la rationalité des espaces et à la distinction des fonctions. Le bâtiment d'enseignement (A) présente ainsi deux façades, celle longeant la rue Roger-Salengro, marquée par une forte horizontalité (alternance de longs pans de brique et les baies en bandeaux) tandis que côté cour, la tendance s'inverse. Quatre escaliers viennent en effet scander la façade. Placés en avant-corps et « fermés » par de nombreux pavés de verre sur toute leur hauteur, l'effet ascensionnel est dès lors accentué. Bien que remplacés (format plus petit et plus opaques) lors de la restauration du bâtiment, ces nouveaux pavés de verre ont conservé la même implantation à la verticale.

Les toits-terrasses sont la règle pour tous les bâtiments et apportent, tout particulièrement aux trois pavillons d'angle, une silhouette moderne tout en s'inscrivant dans le tissu pavillonnaire environnant. Dotés pour deux d'entre eux de bow-windows, ils sont également pourvus d'élégantes modénatures (auvent, bandeaux, corniches saillantes, acrotères...) dont la finesse s'accorde avec celle des briques de ton rouge dont ils sont intégralement revêtus. Si la brique apporte une indéniable cohérence, l'emploi pour les extensions du bois (mélèze naturel pour les panneaux de bardage des logements)

et de grands pans vitrés n'alourdit en rien les façades. Le dialogue entre cette architecture caractéristique de l'entre-deux-guerres et ce contrepoint contemporain est au contraire d'une grande justesse et les adjonctions, clairement identifiables, qu'elles soient posées (galerie couverte) ou suspendues (logements), restent mesurées et enrichissent l'ensemble.

Autre élément faisant la jonction entre les deux époques, les toits-terrasses qui perdurent sur les extensions mais également la végétalisation de certains d'entre eux (logements neufs, canopée, réfectoire). Elle constitue l'une des réponses apportées par l'agence au volet environnemental spécifique que comportait le programme de l'opération. De même, les logements sont fermés par une enveloppe vitrée (panneaux coulissants et pivotants) qui ceinture le volume, et complétée par une seconde enveloppe, placée en retrait et composée quant à elle de panneaux pleins à ossature bois et de châssis vitrés toute hauteur. Formant jardins d'hiver lorsque l'enveloppe extérieure est fermée, ils deviennent des balcons une fois celle-ci ouverte, modifiant dès lors la perception visuelle des quatre façades tout en apportant un confort thermique et acoustique. C'est également dans cet objectif que les menuiseries ont été entièrement remplacées par des baies en aluminium dotés de double vitrage mais également que les bâtiments furent isolés par l'intérieur, préservant les façades d'origine.

### **Mode constructif**

L'ancien groupe scolaire est composé d'une structure porteuse poteaux et dalles en béton armé mise en œuvre à l'époque par l'entreprise Lainé, reprise et confortée lors de la rénovation. Visible en façade, comme en rendent compte les poteaux verticaux au niveau des baies, cette structure porteuse est complétée par un remplissage de brique et par les éléments de modénature en ciment. Quant aux extensions réalisées pour le nouveau lycée, elles traduisent les approches environnementales et constructives portées par l'agence Hubert & Roy à travers l'emploi du bois, du verre et du métal.

L'adoption de systèmes constructifs adaptés à leurs recherches esthétiques et structurelles explique le choix de privilégier pour la surélévation (logements au-dessus de l'administration), une ossature mixte, en métal et bois lamellé-collé. Celle-ci leur permettait de limiter le nombre de points porteurs et de ne pas fragiliser la structure existante, mais aussi de réduire le plus possible l'impact visuel du nouveau volume, afin de donner l'illusion d'un bâtiment comme suspendu. Cette « suspension » correspondant dans le projet à l'extrémité nord de la Canopée, elle-même « portée au droit du préau et de la galerie vitrée, par des poteaux galbés en bois à âme métallique. Ces poteaux soutiennent un réseau de poutres en bois lamellé-collé, revêtu en sous face de panneaux de contre-plaqué, et d'une résille en bois lamellé-collé et en forme de losange ». (*Construction lycée neuf. Le Bourget -93, La Région-Unité lycées, sd., p.9*). Enfin, le hall « agrandi » est fermé par une façade structurelle composée de grands panneaux vitrés. Laissées visibles, ces ossatures jouent également un rôle pédagogique en permettant aux lycéens de comprendre le dispositif structurel.

### **Répartition des espaces**

Lycée polyvalent, le bâtiment d'enseignement sur deux niveaux au-dessus du rez-de-chaussée permet de répartir les salles d'enseignement général tout en prenant soin d'y associer le pôle d'enseignement technologique et de brasser les lycéens quel que soit leur filière. Cette répartition explique la présence d'autres salles d'enseignement général au dernier étage, complétées cette fois par celles de sciences (physique et vie de la terre). Leur situation au dernier niveau offre l'avantage d'être au plus proche de la terrasse pédagogique. Tirant parti des toits-terrasses, ceux-ci ont en effet été aménagés pour accueillir les installations d'équipements techniques environnementaux (éoliennes, cheminées solaires pour la ventilation naturelle), et d'en faire un lieu d'expérimentation pédagogique (pluviométrie, aérologie, climatologie, solaire...). La reconfiguration du rez-de-chaussée et l'adjonction de la galerie couverte permet d'offrir aux élèves un hall plus vaste et plus lumineux, mais aussi de faire la jonction avec le sous-sol qui a été entièrement repensé et reconfiguré en « rez-de-jardin ». Devenu plus lumineux, il accueille désormais le Centre de Documentation et d'Information, des salles dédiées à la vie scolaire et un amphithéâtre, accessibles depuis un escalier généreusement éclairé de lumière naturelle (pans vitrés et lanterneaux) mais aussi rythmé par les poteaux en bois soutenant la charpente de la galerie. Relier les espaces pour améliorer la communication est aussi le rôle attribué au nouveau préau, qui met en relation le bâtiment A et le B et offre un abri aux lycéens pour se rendre au réfectoire. Si une partie de ce dernier a conservé sa destination d'origine, celle de réfectoire (corps central), les deux pavillons d'angle ont, au contraire, été pour partie réaffectés. Celui du sud accueille dorénavant la cuisine (RDC) et un espace dédié aux agents (R+1), celui du nord, le pôle sportif (RDC) et le logement du gardien, à l'étage. Cette répartition permet de bien distinguer les accès, pour les livraisons d'une part, à proximité de la cuisine, et pour les élèves à l'opposé, dont la surveillance est facilitée par la proximité immédiate et en hauteur du logement du gardien. Il en est de même pour le logement du directeur, situé dans le pavillon d'angle sud-ouest, et situé à proximité de l'ancienne école maternelle reconfigurée en pôle destiné à l'administration et à la vie scolaire des professeurs, la salle de réunion des enseignants occupant dorénavant l'ancienne rotonde.

Enfin la cour, partiellement réaménagée et « végétalisée », contribue également à structurer cet espace : une rivière végétale la traverse de part en part, et l'ancienne cour anglaise du bâtiment d'enseignement a été transformée « en « jardin des fougères », sorte de patio aux murs blancs au sous-sol calcaire blanc concassé ponctué de fougères en bacs » (*Restructuration et extensions de bâtiments existants, Nouveau lycée du Bourget - 4 rue Roger-Salengro, notice de présentation architecturale, octobre 2010, sp.*)

### **Eléments décoratifs**

Si nous n'avons pas identifié de commande artistique particulière, en revanche, il est important de rappeler la présence de plusieurs éléments contribuant à orner les façades. Hérités du groupe scolaire d'origine, ils soulignent les points hauts du bâtiment d'enseignement (porte-drapeaux en brique, horloge et baromètre qui couronnent les deux escaliers centraux),

ceux du pavillon du directeur (horloge) ou décorent les deux murs-pignons aveugles (assemblage des briques en reliefs décoratifs).

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région

### Présentation

**Modernités superposées : le lycée Germaine-Tillion du Bourget**

### Annexe 1

#### SOURCES

##### Documents d'archives

##### Archives de l'agence Hubert & Roy :

- Pièces graphiques
- *Restructuration et extensions de bâtiments existants, Nouveau lycée du Bourget- 4 rue Roger-Salengro, notice de présentation architecturale*, octobre 2010, sp.
- Région Ile-de-France, *Nouveau lycée du Bourget, plaquette de présentation*, sd. <http://hubert-roy.com/>

##### Archives régionales d'Île-de-France :

- 2974 W11 : Rapport d'analyse des candidatures (2008)
- 2974W32 : Lycée neuf, Le Bourget : note de synthèse.
- Publication du pôle lycée : Région Ile-de-France, *Construction lycée neuf. Le Bourget. 93, présentation du lycée, données synthétiques*, sd.

##### Bibliographie

- Baratault, Anne-Claire, *L'école du patrimoine, l'architecture scolaire : L'exemple de la Seine-Saint-Denis*, oct. 2006.
- Le Bas, Antoine, *Architectures de brique en Île-de-France, 1850-1950*, Paris, Somogy, 2014.
- Iliou, Romain, *Modernité et architecture scolaire (1870-1940) : origines et histoire des groupes scolaires construits dans la banlieue parisienne au cours des années 1930*, thèse de doctorat en Conservation du Patrimoine Architectural, Ecole polytechnique de Milan, 2017.

### Illustrations



Vue générale du lycée  
Germaine-Tillion.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209300106NUC4A



Représentatifs des groupes scolaires des années 1930, les bâtiments du site hérités de cette période se caractérisent par l'utilisation quasi exclusive de la brique en façades, l'éclairage naturel sur toute leur hauteur des cages d'escalier et l'emploi d'un répertoire formel faisant référence à l'architecture moderne (dont les volumes géométriques différenciés selon les fonctions des locaux).

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300107NUC4A

Implanté sur une parcelle trapézoïdale, le nouveau lycée est organisé à partir des deux bâtiments principaux hérités de l'ancien groupe scolaire. Ici, l'une des extrémités du bâtiment A, avec en arrière-plan, un bâtiment de logements de plan rectangulaire érigé en surélévation au-dessus de l'ancienne école maternelle par l'agence Hubert et Roy.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300108NUC4A



Le bâtiment A de l'ancien groupe scolaire, avec sa tour d'escalier, support d'une horloge monumentale rythmant le temps de la vie scolaire.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300109NUC4A



Le bâtiment A de l'ancien groupe scolaire, avec sa tour d'escalier, support d'une horloge monumentale rythmant le temps de la vie scolaire.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300110NUC4A



Détail de la surélévation vitrée érigée en surplomb de l'école maternelle et abritant des logements. Vue latérale.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300112NUC4A



Détail de la surélévation vitrée érigée en surplomb de l'école maternelle et abritant des logements. Vue de face.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300114NUC4A



Vue générale du lycée depuis la rue Roger Salengro.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300117NUC4A



Vue du lycée depuis la rue Roger Salengro. Les ouvertures-hublots et les formes géométriques évoquent l'architecture des paquebots de l'entre-deux-guerres.

Phot. Laurent Kruszyk



Détail du travail de calepinage de la brique sur les façades.  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300120NUC4A



Détail du travail de calepinage de la brique, particulièrement soigné autour des ouvertures.  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300122NUC4A

IVR11\_20209300119NUC4A



Vue générale de la cour intérieure du lycée, avec la rivière végétale aménagée par l'agence Hubert et Roy et le nouveau préau couvert reliant les bâtiments A et B.  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300125NUC4A



Vue générale du préau couvert aménagé par l'agence Hubert et Roy pour relier les bâtiments A et B de l'ancien groupe scolaire.  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300126NUC4A



Le préau couvert (la « canopée ») traité avec une grande finesse permet dorénavant de relier les deux bâtiments des années 1930 (enseignement et réfectoire).  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300127NUC4A



Une rivière végétale occupe désormais le cœur du lycée. Cette végétalisation constitue l'une des réponses apportées par l'agence Hubert et Roy au volet environnemental que comportait la rénovation de l'établissement.  
Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300129NUC4A



Parmi les adjonctions de l'agence Hubert et Roy figure une vaste galerie vitrée, qui longe dorénavant et sur une double hauteur le bâtiment A. Elle est venue "densifier" la cour mais tout en légèreté.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300131NUC4A



L'extension comportant des logements a été bâtie en surélévation au-dessus de l'ancienne école maternelle, en mélèze et verre.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300135NUC4A

Les adjonctions de l'agence Hubert et Roy restent clairement identifiables, notamment par leur matériau (ici le verre, avec des cloisons escamotables, permettant éventuellement de restituer la perception d'origine des façades).

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300130NUC4A



Vue générale du lycée, avec le préau couvert et la rivière végétale ajoutés par l'agence Hubert et Roy.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300139NUC4A



Vue générale du lycée, avec au premier plan, le préau couvert.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300140NUC4A

Le choix du bois et de structures légères pour les adjonctions a aussi été fait pour permettre une certaine réversibilité et pour que tous les ajouts restent lisibles.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300136NUC4A



Vue générale du nouveau hall  
du lycée, tout en transparence.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300142NUC4A



Vue générale de l'escalier qui permet  
de relier le nouveau hall au foyer des  
élèves et au CDI. Il surplombe une  
partie de l'amphithéâtre et offre une  
vue sur la cour réaménagée en jardin.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300146NUC4A

Vue générale du nouveau  
hall de l'établissement.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300143NUC4A

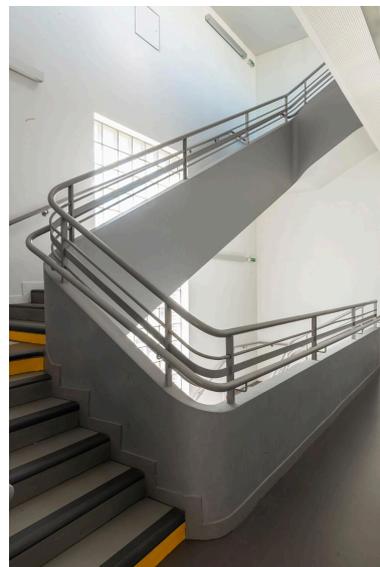


Vue générale de l'amphithéâtre.  
Repensé et reconfiguré en « rez-de-  
jardin », le rez-de-chaussée, devenu  
plus lumineux, accueille désormais  
le Centre de Documentation et  
d'Information, des salles dédiées à  
la vie scolaire et un amphithéâtre.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300147NUC4A

Cet escalier permet de relier le  
nouveau hall au foyer des élèves  
et au CDI. Il surplombe une partie  
de l'amphithéâtre et offre une vue  
sur la cour réaménagée en jardin.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300144NUC4A



Vue générale d'une circulation  
verticale. Dalles en pavés de  
verre, rampes en fer forgé, larges  
paliers...sont caractéristiques de  
l'architecture des années trente.

Phot. Laurent Kruszyk  
IVR11\_20209300148NUC4A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Hélène Caroux

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Vue générale du lycée Germaine-Tillion.

IVR11\_20209300106NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Représentatifs des groupes scolaires des années 1930, les bâtiments du site hérités de cette période se caractérisent par l'utilisation quasi exclusive de la brique en façades, l'éclairage naturel sur toute leur hauteur des cages d'escalier et l'emploi d'un répertoire formel faisant référence à l'architecture moderne (dont les volumes géométriques différenciés selon les fonctions des locaux).

IVR11\_20209300107NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Implanté sur une parcelle trapézoïdale, le nouveau lycée est organisé à partir des deux bâtiments principaux hérités de l'ancien groupe scolaire. Ici, l'une des extrémités du bâtiment A, avec en arrière-plan, un bâtiment de logements de plan rectangulaire érigé en surélévation au-dessus de l'ancienne école maternelle par l'agence Hubert et Roy.

IVR11\_20209300108NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment A de l'ancien groupe scolaire, avec sa tour d'escalier, support d'une horloge monumentale rythmant le temps de la vie scolaire.

IVR11\_20209300109NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment A de l'ancien groupe scolaire, avec sa tour d'escalier, support d'une horloge monumentale rythmant le temps de la vie scolaire.

IVR11\_20209300110NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la surélévation vitrée érigée en surplomb de l'école maternelle et abritant des logements. Vue latérale.

IVR11\_20209300112NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la surélévation vitrée érigée en surplomb de l'école maternelle et abritant des logements. Vue de face.

IVR11\_20209300114NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du lycée depuis la rue Roger Salengro.

IVR11\_20209300117NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du lycée depuis la rue Roger Salengro. Les ouvertures-hublots et les formes géométriques évoquent l'architecture des paquebots de l'entre-deux-guerres.

IVR11\_20209300119NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



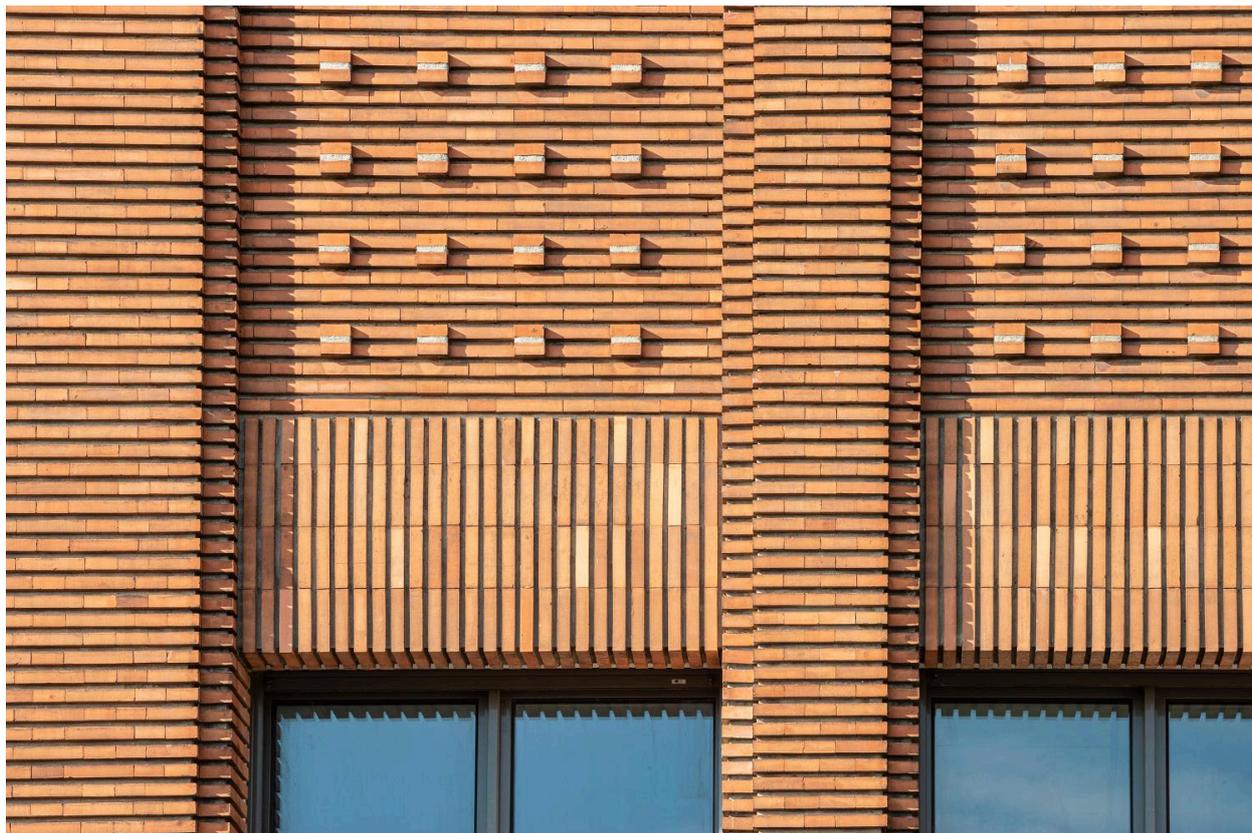
Détail du travail de calepinage de la brique sur les façades.

IVR11\_20209300120NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du travail de calepinage de la brique, particulièrement soigné autour des ouvertures.

IVR11\_20209300122NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



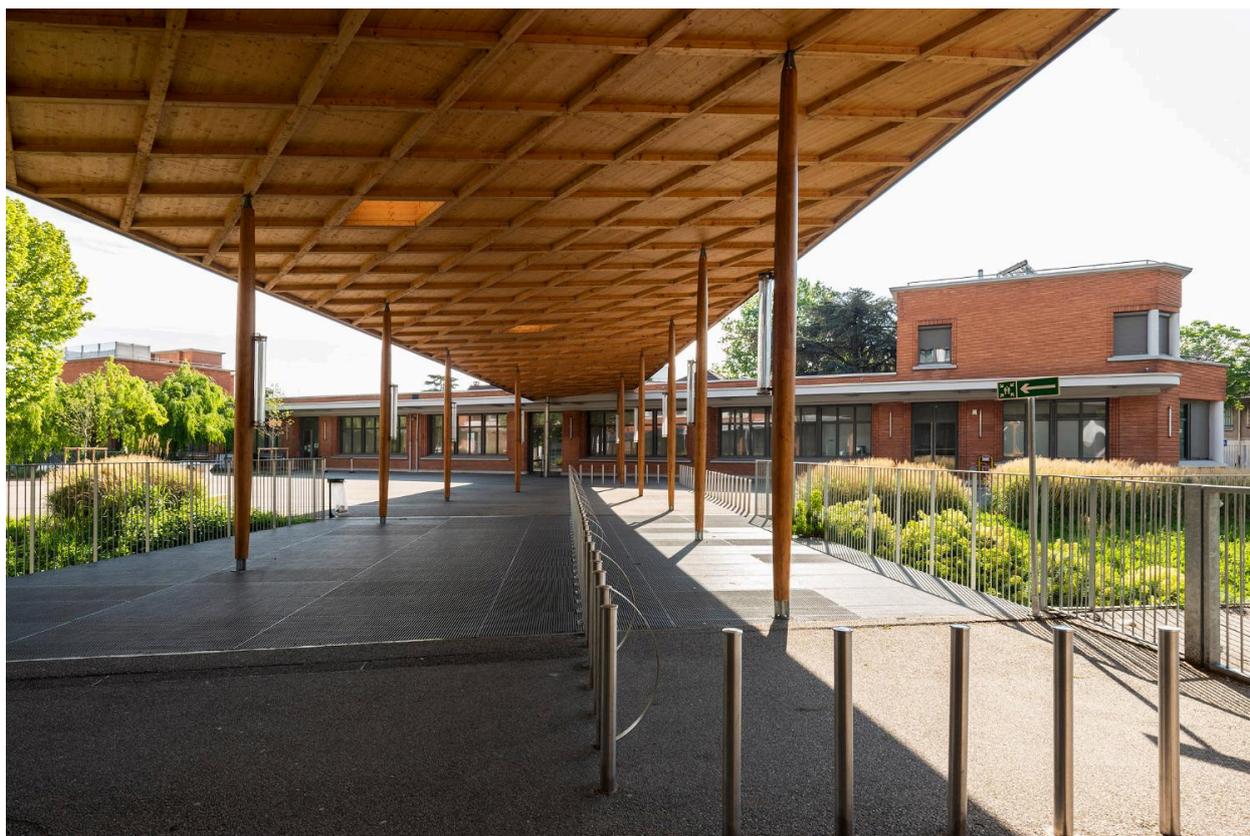
Vue générale de la cour intérieure du lycée, avec la rivière végétale aménagée par l'agence Hubert et Roy et le nouveau préau couvert reliant les bâtiments A et B.

IVR11\_20209300125NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du préau couvert aménagé par l'agence Hubert et Roy pour relier les bâtiments A et B de l'ancien groupe scolaire.

IVR11\_20209300126NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le préau couvert (la « canopée ») traité avec une grande finesse permet dorénavant de relier les deux bâtiments des années 1930 (enseignement et réfectoire).

IVR11\_20209300127NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une rivière végétale occupe désormais le cœur du lycée. Cette végétalisation constitue l'une des réponses apportées par l'agence Hubert et Roy au volet environnemental que comportait la rénovation de l'établissement.

IVR11\_20209300129NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les adjonctions de l'agence Hubert et Roy restent clairement identifiables, notamment par leur matériau (ici le verre, avec des cloisons escamotables, permettant éventuellement de restituer la perception d'origine des façades).

IVR11\_20209300130NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



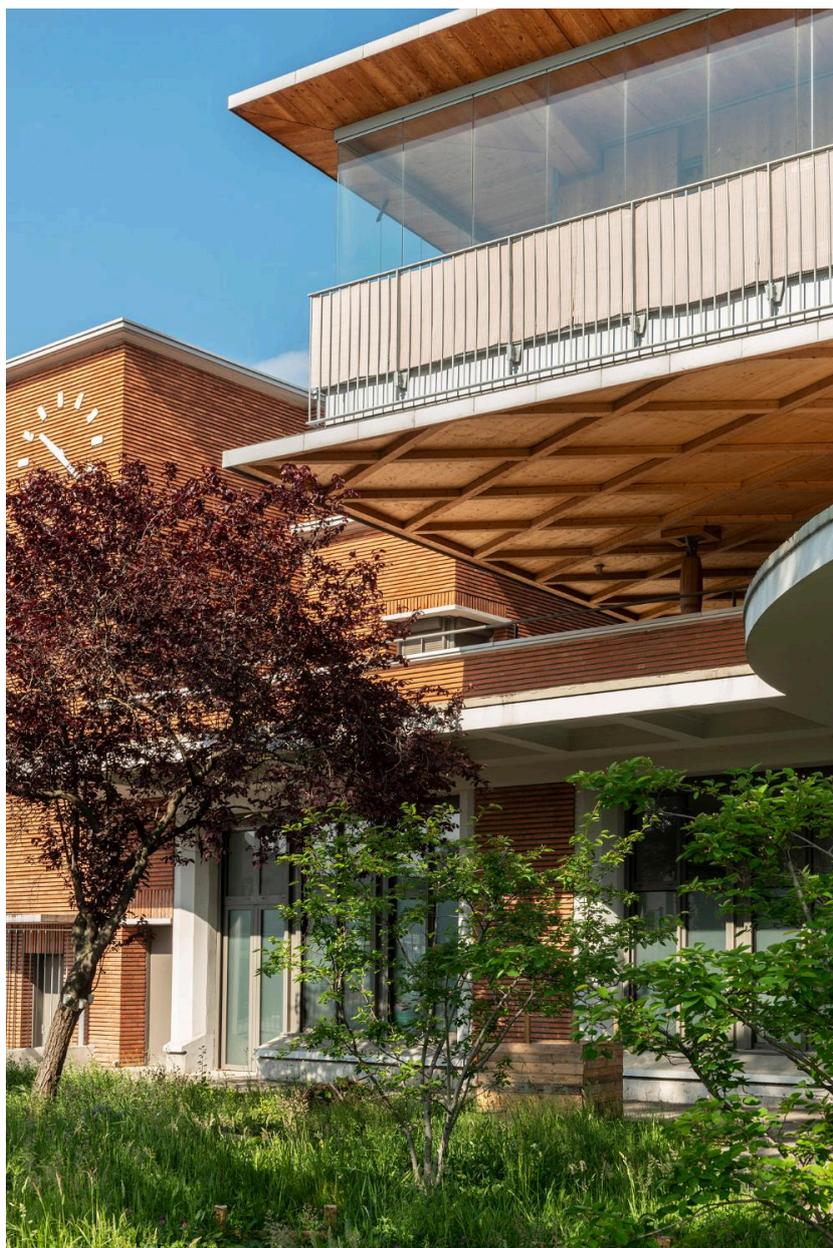
Parmi les adjonctions de l'agence Hubert et Roy figure une vaste galerie vitrée, qui longe dorénavant et sur une double hauteur le bâtiment A. Elle est venue "densifier" la cour mais tout en légèreté.

IVR11\_20209300131NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



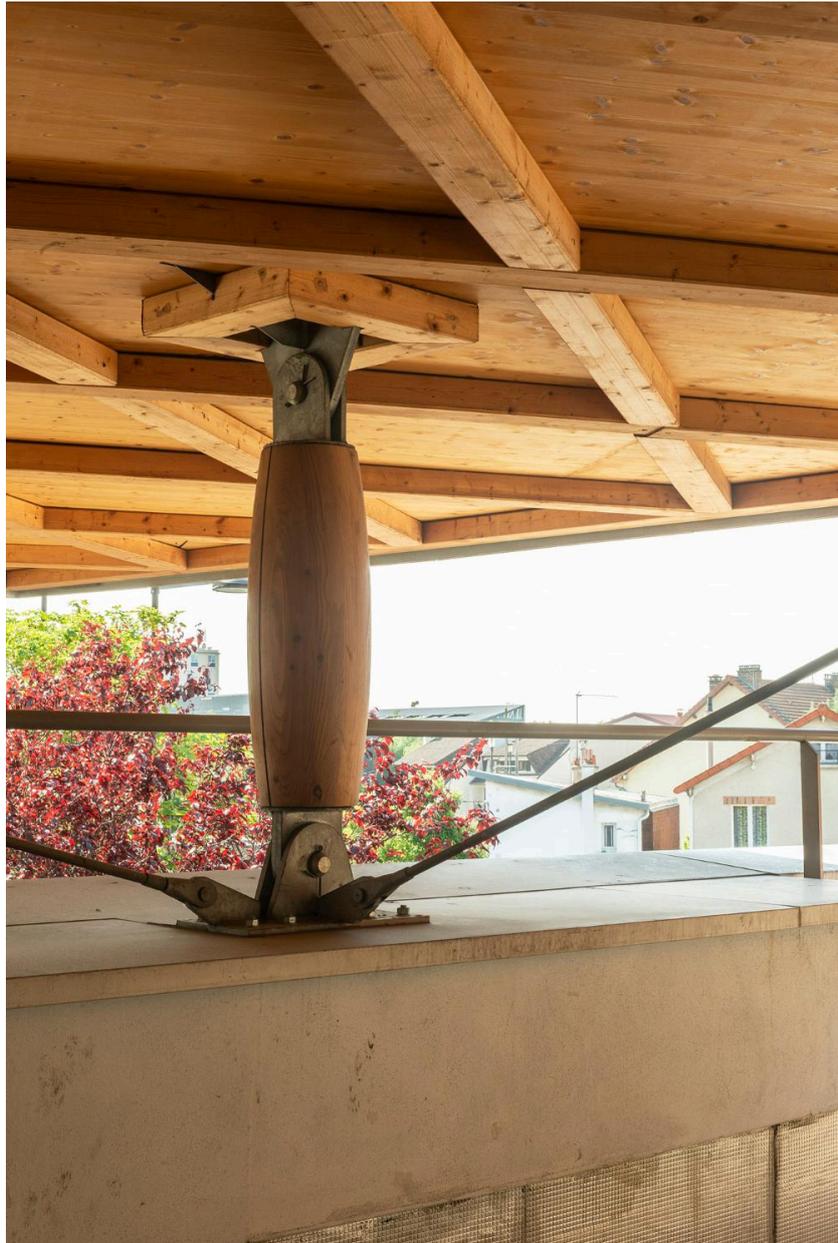
L'extension comportant des logements a été bâtie en surélévation au-dessus de l'ancienne école maternelle, en mélèze et verre.

IVR11\_20209300135NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le choix du bois et de structures légères pour les adjonctions a aussi été fait pour permettre une certaine réversibilité et pour que tous les ajouts restent lisibles.

IVR11\_20209300136NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du lycée, avec le préau couvert et la rivière végétale ajoutés par l'agence Hubert et Roy.

IVR11\_20209300139NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



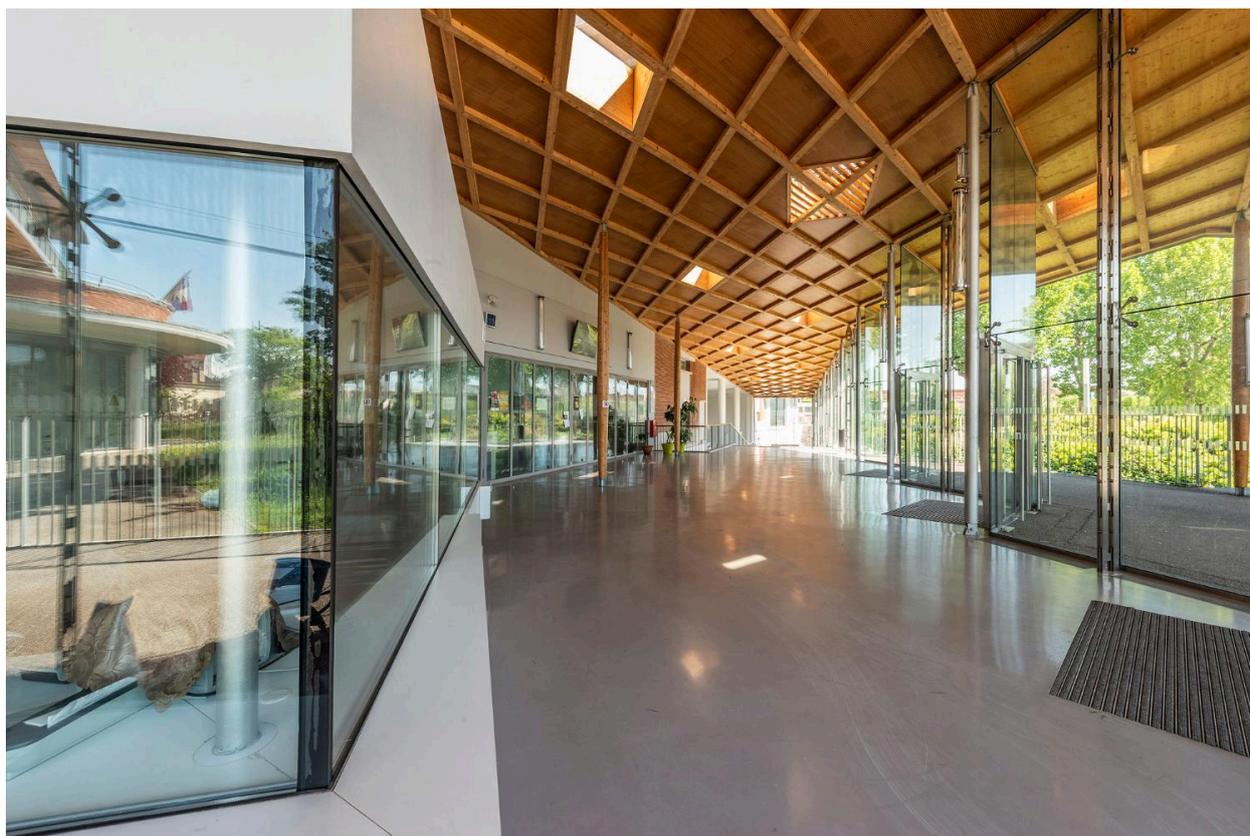
Vue générale du lycée, avec au premier plan, le préau couvert.

IVR11\_20209300140NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



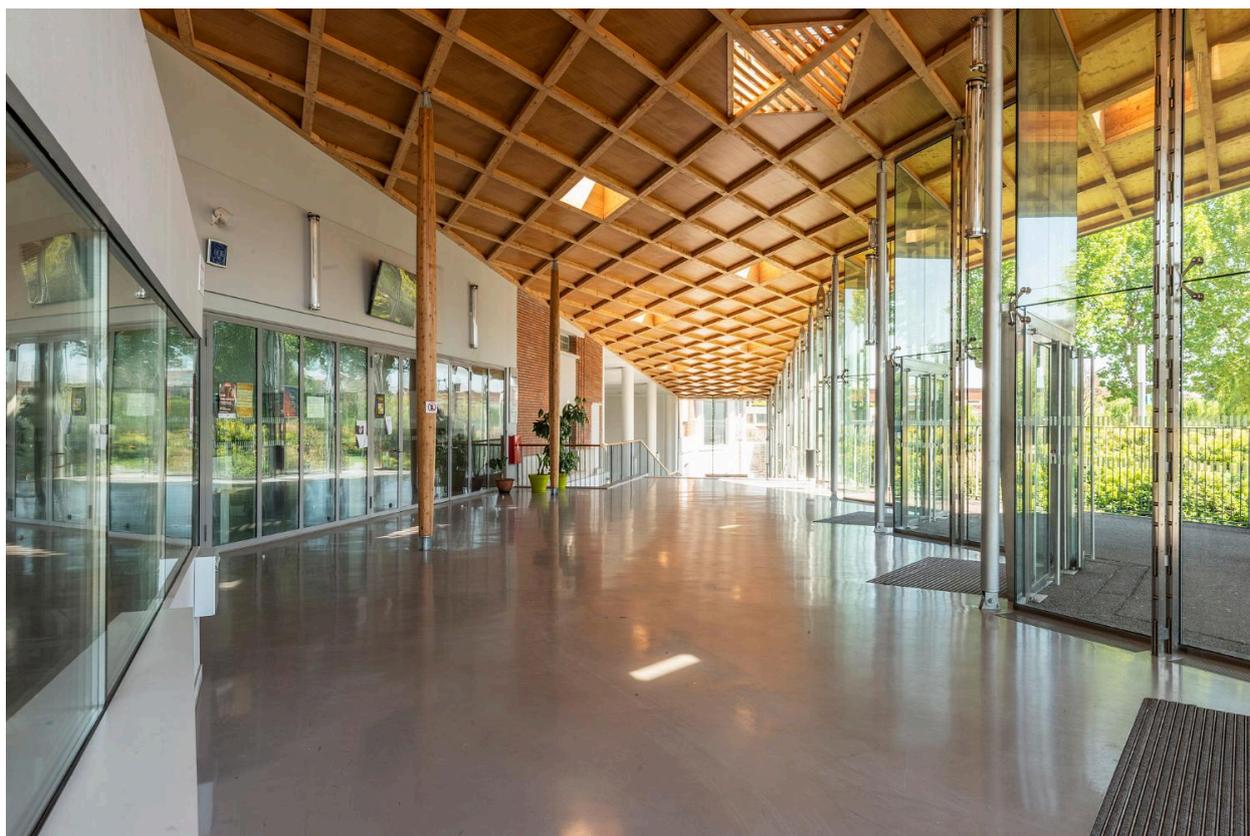
Vue générale du nouveau hall du lycée, tout en transparence.

IVR11\_20209300142NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du nouveau hall de l'établissement.

IVR11\_20209300143NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



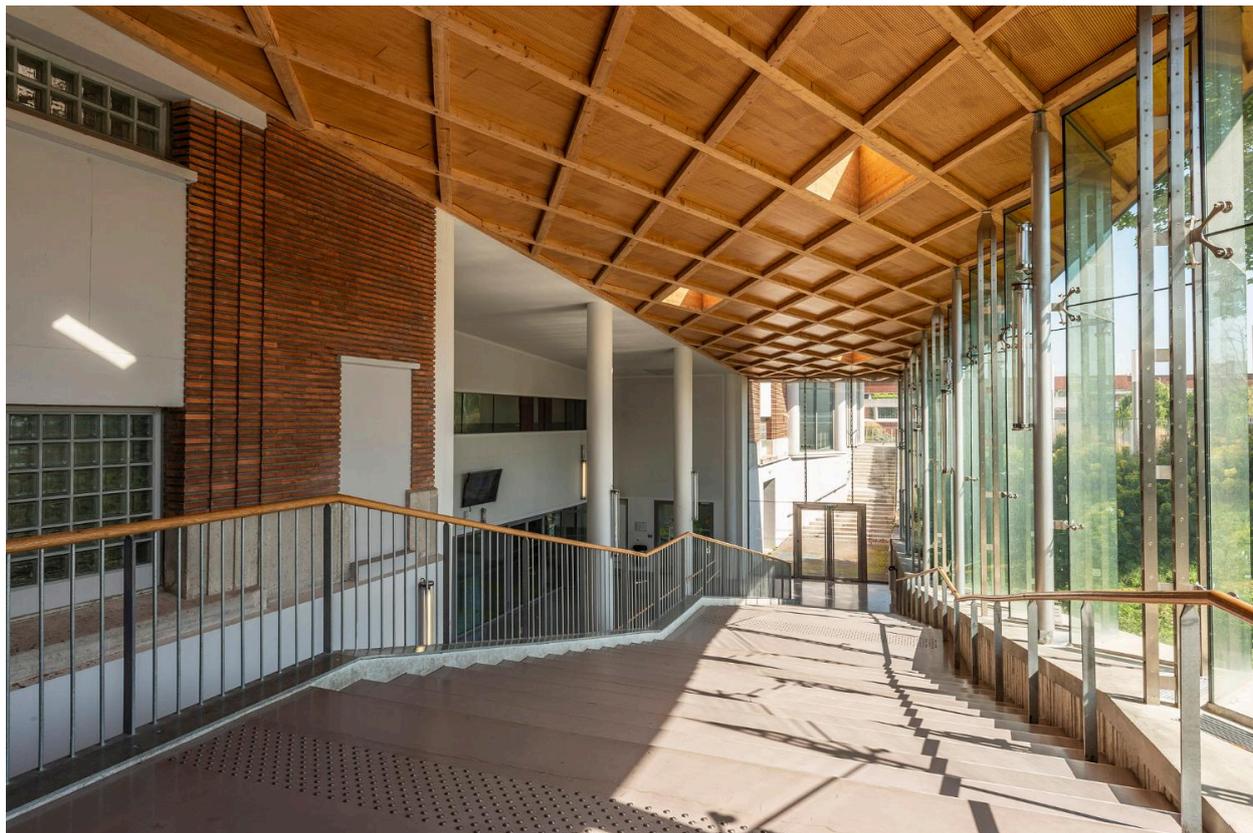
Cet escalier permet de relier le nouveau hall au foyer des élèves et au CDI. Il surplombe une partie de l'amphithéâtre et offre une vue sur la cour réaménagée en jardin.

IVR11\_20209300144NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



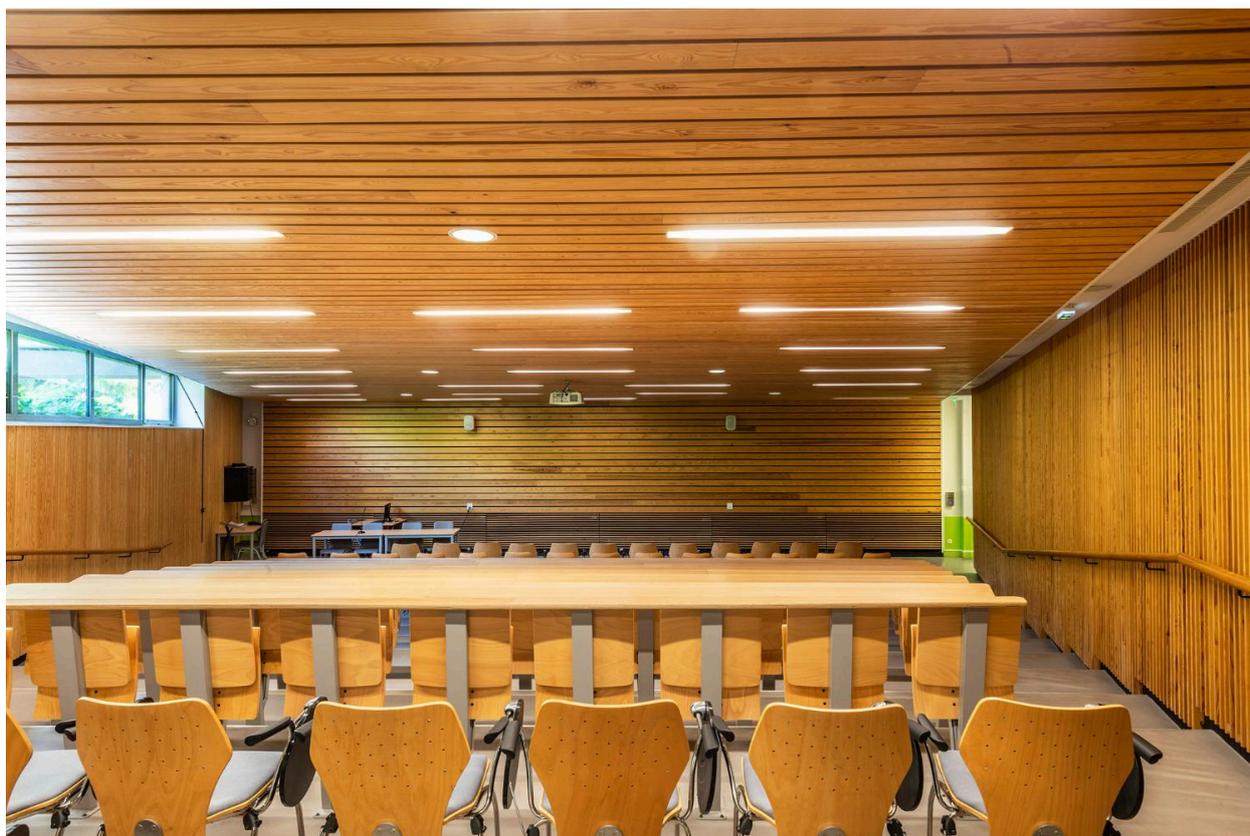
Vue générale de l'escalier qui permet de relier le nouveau hall au foyer des élèves et au CDI. Il surplombe une partie de l'amphithéâtre et offre une vue sur la cour réaménagée en jardin.

IVR11\_20209300146NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



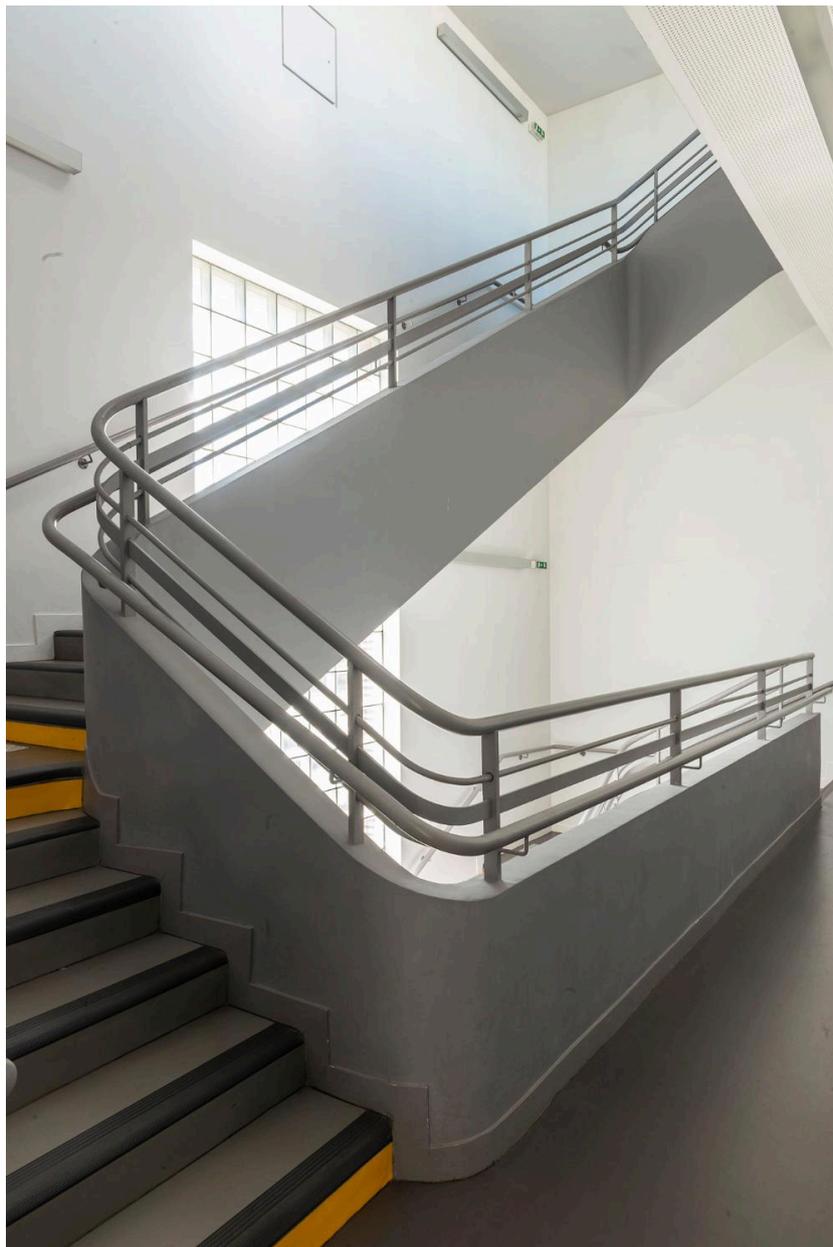
Vue générale de l'amphithéâtre. Repensé et reconfiguré en « rez-de-jardin », le rez-de-chaussée, devenu plus lumineux, accueille désormais le Centre de Documentation et d'Information, des salles dédiées à la vie scolaire et un amphithéâtre.

IVR11\_20209300147NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale d'une circulation verticale. Dalles en pavés de verre, rampes en fer forgé, larges paliers...sont caractéristiques de l'architecture des années trente.

IVR11\_20209300148NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation